

500.000 euros de la Belgique au Burundi pour le secteur agricole

PANA, 29/11/2010 Bujumbura- Burundi - La Belgique va mettre à la disposition de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) une enveloppe financière de 500 000 euros destinée au projet "Appui à la mise en place et l'adoption rapide du système de certification de semences par les producteurs privés et les organisations paysannes agricoles" au Burundi, indique un communiqué publié vendredi à Bujumbura. Les activités du projet débuteront en novembre 2010 pour s'achever en mai 2011, précise le communiqué remis à la PANA par l'ambassade du Royaume de Belgique à Bujumbura.

Ce projet, initié par le ministère burundais de l'Agriculture et l'élevage, a pour objectif global la restauration de la sécurité alimentaire des populations rurales à travers un meilleur accès aux semences de qualité, poursuit le communiqué. En outre, il assure la transition entre les interventions précoces qui appuyaient les distributions de semences pendant la période d'urgence et l'actuelle coopération structurelle menée par la coopération technique belge avec le ministère burundais de l'Agriculture et de l'élevage, selon la même source. Le programme indicatif de coopération belge 2010-2013 prévoit une contribution de 49 millions d'euros au bénéfice du secteur agricole. Ce programme appuie le programme national 2008-2015 dont l'une des composantes est une augmentation et une meilleure revalorisation des produits issus de l'agriculture et de l'élevage, indique encore le communiqué. Le secteur agricole burundais occupe plus de 90 pc de la population et bénéficie de moins de 5 pc du budget général de l'Etat.